

Chapitre X

LA MOBILISATION ET L'APPROVISIONNEMENT

La nécessité de la mobilisation

La guerre a été définie comme étant un système de logistique. La logistique, c'est-à-dire l'art pratique de déplacer des forces armées et de les approvisionner de façon continue, demeure une composante essentielle de la défense classique. Il n'est cependant pas commode de maintenir constamment toutes les forces sur le pied de guerre. Cela serait coûteux, susciterait des tensions avec les adversaires potentiels, et empêcherait que l'on utilise les ressources à des tâches de temps de paix. En temps de paix, la plupart des armées, y compris les Forces canadiennes, sont maintenues à un pourcentage de leurs effectifs de guerre. En cas de crise, des mesures sont prises pour compléter les effectifs aussi vite que cela est possible ou nécessaire. Le camp qui est prêt le premier détient une longueur d'avance sur l'adversaire. Par conséquent, les taux de mobilisation en tant que tels constituent un facteur important dans le calcul de l'équilibre militaire, dans la dissuasion et dans la gestion des crises.(13:24-5)

Dès qu'une armée est mobilisée et prête à accomplir ses tâches de guerre, elle a besoin d'être approvisionnée de façon continue afin de soutenir les opérations sur le terrain. La nourriture, les munitions, le personnel de remplacement et tout le matériel, des fusils aux véhicules blindés, sont indispensables. La fourniture de toutes ces ressources lors d'un conflit est appelée soutien du combat. Plus le conflit dure longtemps, plus on a besoin de ressources de façon continue. Dans un premier temps, celles-ci proviennent des réserves de personnel et de matériel et, ensuite, de la production en temps de guerre.

Étant donné que l'on prend de plus en plus conscience du fait que la guerre nucléaire serait suicidaire pour toutes les parties en conflit, le soutien du combat a pris une importance nouvelle au cours des dernières années, car cette éventualité suppose que l'on évite le choix entre la capitulation par manque de ressources après quelques jours de combat et le recours aux armes nucléaires. Le Livre blanc sur la défense, publié en 1987, souscrit à ce principe en stipulant :

Le gouvernement doit disposer des structures d'organisation voulues pour mobiliser les ressources humaines et matérielles du pays en cas de crise. Il doit aussi disposer de l'appui législatif lui permettant de réagir adéquatement en